HIER nous nous devions d'anéantir le nazi pour libérer notre pays

ELECTIONS LEGISLATIVES

DU 4 MARS 1973

AUJOURD'HUI nous nous devons de mettre hors d'état de nuire les parasites sociaux qui sont des obstacles à l'épanouissement de nos enfants



Bernard GIRAUD
Chrétien
Conseiller Social
Ancien élève E O S T
Ancien secrétaire du Comité d'Entreprise
des Ets. ERKA
Sans appartenance politique
Ancien de la Division LECLERC
Père de 13 enfants
47 ans.



Me remémorant les consignes de mon premier Patron, le Général LECLERC

Dans l'existence on ne réussit que si l'on est obsédé par une IDEE, actuellement vous êtes obsédés par votre entrée dans la bataille pour libérer notre pays.

Demain soyez obsédés par la conviction que nous ne nous relèverons pas avec des paroles ni avec des affirmations, ils nous faudra un effort gigantesque, vous avez le devoir de le faire comprendre à ceux que vous dirigez. Montrez vous réellement des chefs :

Ensemble, dans l'"INTERET SUPERIEUR DE LA FRANCE", réalisons cette certaine "IDEE DE LA FRANCE" qui l'obséda toute sa vie.

Comme il y a 15 ans, je me présente à vos suffrages, avec les mêmes convictions mais en plus une expérience qui confirme ces convictions, convaincu moi-même de connaître la solution de notre Société.

Je suis absolument persuadé que ce sont moins nos institutions qu'il faille réformer, plus que les hommes qui devraient les mettre en valeur dans leur application pour le Bien Commun.

Nos lois sont d'abord faites pour les faibles mais comme ceux-ci n'ont pas reçu l'instruction pour les mettre à leur profit et, que de plus, ceux qui les connaissent bien, aveuglés par l'argent, mettent leur science pour les détourner au profit de l'argent.

Je ne pense pas qu'un candidat qui n'a pas connu ou tout au moins cotoyé la misère puisse comprendre la nécessité d'œuvrer , pour favoriser la consommation de l'indispensable avant le superflu.

Je ne pense pas que l'on puisse se sentir heureux, lorsque l'on sait qu'il y a des hommes, des femmes et surtout des enfants qui meurent de faim, de froid, de misère ou même de souffrance morale que ce soit l'indigène aux antipodes ou notre voisin le plus proche.

Député, je continuerai à être obsédé et persuadé que la solution à la misère et au maintien de la Paix dans le monde est d'œuvrer à faire non seulement l'Europe, mais le Monde.

Il faut rechercher un équilibre mondial permettant à chaque peuple à chaque individu d'avoir une capacité de travail qui lui permette de faire face à sa consommation normale peut-être sans superflu, mais tout au moins pour le nécessaire.

Il faut donner du travail aux jeunes pour qu'ils puissent constituer leur patrimoine leur permettant de s'assurer une vieillesse honorable, digne de leur labeur passé.

La solution n'est pas dans l'aumône, déguisée sous le nom de solidarité.

Il faut que vieux nous puissions faire nous-mêmes face à nos besoins, nous maintenant dans un cadre de vie famillié que nous aimons, à nous, bien à nous, et non contre notre volonté être mis en collectivité à la charge de la Société.

Quel que soit le parti politique au pouvoir chacun sait que chaque fois qu'il aura un problème à solutionner il faudra de l'argent et que c'est le propre de tous les gouvernements de prendre de l'argent dans la poche de l'un pour mettre dans la poche de l'autre, l'on bouchera un trou en en creusant un autre, l'on construira des grands ensembles qui écrasent la personnalité du père de famille et l'on laissera tomber en ruine nos veilles maisons rurales chargées de tant de traditions et de chaleur humaine.

Vous qui avez créer un foyer avec des enfants.

Vous qui rêvez d'un grand amour en fondant un foyer.

Vous qui comme moi ne voulez pas que nos enfants deviennent de blousons noirs, nous nous devons de construire "UNE SOCIETE PLUS JUSTE ET PLUS HUMAINE" basée non sur des paroles, mais sur des réalités.

Peuvent vous aider, l'U.D.A.F. de S & M, 11 Bld Chambrain, Melun dont le dynamique président M. Briquet et son équipe à déjà beaucoup obtenu pour nous.

Un grand mouvement, "Les COOPERATEURS de CHAMPAGNE" est à notre disposition pour nous aider à mieux vivre.

Persuadé de la nécessité de sauvegarder nos Institutions, je vous présente une association dont je suis un des promotteurs.
ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES INSTITUTIONS, DANS L'INTERET SUPERIEUR DE LA FRANCE, pour l'EPANOUISSEMENT DE LA FAMILLE.
Siège de l'association, 27, Quai Anatole-France - Paris 7e (métro : Chambre des Députés).

Le Conseiller Social d'Entreprise recruté de préférence parmi les Délégués, Membres du Comité d'Entreprise, Délégués Familiaux, reçoit une formation lui permettant de tirer la quintescence de la législation sociale en faveur des salariés de l'entreprise. Il favorise l'intégration du salarié à l'entreprise, par l'accueil du nouveau, sa promotion professionnelle mettant en valeur ses aptitudes au service de l'entreprise. Le Conseiller Social est le public relation, il coordonne les possibilités tant de la Municipalité que des Institutions Locales, Associations Familiales, Maisons de Jeunes, Garderies d'Enfants, Aides Familiales, aux besoins des salariés de l'entreprise. De même qu'il intègre les salariés à l'entreprise, il favorise l'intégration de l'entreprise dans la commune pour l'épanouissement de la famille.

BUT de l'association :
Immédiat : Tirer la quintescence de la législation en faveur de la famille par l'application des lois dans leur esprit et non à la lettre qui est bien souvent un facteur de désintégration de la famille.

Profond : Restructuration de notre Société. Moyens : Coopération avec des associations déjà existantes, familliales et autres et principalement, le "Médiateur Antoine PINAY" pour solutionner les problèmes insolubles au niveau association.

EXEMPLES d'intervention :

CAS No 1 – Un père de famille est expulsé avec sa famille pour non payement de loyer. C'est l'application de la loi à la lettre, alors que le législateur a conçu des lois pour faciliter l'accession à la propriété du père de famille.
L'intervention de l'association aura pour but de rendre possible cet accession à la propriété de la maison dont il est expulsé aujourd'hui. (Affaire V... Rebais).

CAS No 2 – Une famille de 2 enfants se meurt de froid et de faim par ignorance de la législation sauvegardant ses droits, chèques sans provisions pour manger. (Affaire A... Bassevelle).

CAS No 3 – Un enfant de 6 mois est en danger de mort par manque de soins de sa mère, rendue incapable de s'en occuper du fait de la boisson, intervention immédiate malheureusement freinée par un secrétaire de mairie qui a permis à la mort d'avoir le dernier mot.

CAS No 4 – Du fait d'une caution donnée à un employeur en faillite frauduleuse, escroquerie, un père de famille nombreuse se voit saisi presque ruiné, le produit de la vente allant pour payer les impôts sur le revenu, du fait qu'en France, le code fiscal, ne nous permet pas de déduire de nos revenus ce que l'on paie en temps que caution. Au lieu et place même d'un escroc, il est à noter que ce ne sont pas les agents du trésor qui ont eu l'initiative de la vente, mais ils en ont été les bénéficiaires du fait de leur privilège. Affaire à porter devant le médiateur Antoine PINAY.

CAS No 5 – Annulation d'une renonciation à succession du fait que la titulaire de ladite renonciation apporte la preuve 18 ans après qu'avant sa renonciation elle avait fait acte de succession en encaissant des honoraires médicaux, fruits de l'exercice illégal de la médecine dans le laboratoire de son père défunt, imitant la signature de ce dernier pour encaisser les honoraires de Sécurité Sociale.

La Cour aveuglée par un étalage de décorations (vraies ou fausses) a fait droit à la demanderesse, entérinant des faits des plus invraisemblables à savoir : étude de médecine à l'âge de 13 ans, reconnaissance de la demanderesse par le service départemental de la santé, alors qu'elle en est totalement inconnue. Le premier jugement ayant été rendu par défaut deux jours après que la défense ait obtenu l'assistance judiciaire. Affaire à porter devant le ministre de la Justice.

Bref, NOTRE SYSTEME JUDICIAIRE ACTUEL DANS SA CONJONCTURE, SES MODES OPERATOIRES, SES CERTAINS MAGISTRATS QUI OBSERVENT LA LOI DU MOINDRE EFFORT.

N'est-ce-pas là un tel concours de circonstances qui fabrique nos SUICIDES, nos REVOLTES, nos DELINQUANTS : ce jeune enfant qui se suicide pour un chèque de 75 F sans provisions, ce père de famille Paul Quentin Froignant qui passe neuf jours en prison par le seul fait qu'il porte le même nom qu'un escroc.

Et ces 1 500 français qui, chaque année, vont en prison par erreur !

Non, nous ne pouvons pas rester insensibles à de telles souffrances morales !

Si vous vous sentez suffisamment fort à apporter quelques soulagements à cette misère humaine, vous êtes cordialement invités à la séance de travail du vendredi 2 mars à 20 heures, qui aura lieu 27, quai Anatole-France, Paris. Pour tous renseignements, téléphoner soit à 551-87-48 ou 033-70-74.

Vous, chefs d'entreprise, vous, salariés qui comprenez la nécessité d'organiser un COMITE D'ENTREPRISE sans ingérance politique, je suis à votre disposition pour vous documenter sur le CONSEILLER SOCIAL D'ENTREPRISE.

Vous êtes invités le samedi 3 mars à 20 heures 30, Cité BEAUVAL groupe scolaire COMPAYE II, à participer à un débat sur la FAMILLE dans notre SOCIETE. TOUS les autres candidats sont cordialement invités dans un esprit d'échanges constructifs.

Vu le candidat **B. GIRAUD**

Mon copain GIRAUD, c'est pour moi celui qui, lorsque j'ai quitté ma terre natale pour la métropole, m'a fait retrouver un "IDEAL" par la chaleur de cet "ESPRIT DB" qui nous fut inculqué par ce grand Français qu'était notre patron, le Général LECLERC.

GIRAUD, c'est lui qui m'a redonné goût à me battre encore pour le bonheur de mes enfants.

Il est de ces compagnons de combat qui aujourd'hui comme hier sont toujours prêts à aider les plus défavorisés même si eux-mêmes sont en difficultés.

Sur ses conseils je reconstitue un patrimoine que je serai fier de léguer à mes enfants.

Avec lui et les copains, si j'ai perdu mon pays natal, j'ai retrouvé ma grande famille "DB". Et notre Pays qui est devenu encore plus Nôtre, à nous qui l'avons libéré il y aura bientôt 30 ans, mes enfants, ma femme et moi nous l'aimons et ne voulons pas le perdre une deuxième fois.

Mon copain GIRAUD, comme disait de lui, notre président D B, bien avant que Giraud ne fut notre vice-président, ni même notre président du bureau des affaires sociales, le jour où nous fûmes présentés au président du Sénat, "GIRAUD, c'est l'éminence grise de notre esprit D B"

OUI, GIRAUD, c'est l'exécuteur de la volonté de notre Patron le Général LECLERC, qui était obsédé par une certaine IDEE DE LA FRANCE, à laquelle il souhaitait notre participation à nous.



Emile DIAZ Suppléant
55 ans
fonctionnaire éducation nationale
rapatrié d'Algérie
Ancien de la division Leclerc
Croix de Guerre

I. J. R. PARIS